

La pratique de la médecine et des soins palliatifs implique

- Le soulagement des symptômes majeurs
- La recherche des moyens les plus appropriés pour aider le malade et ses proches, et leur constante réévaluation
- L'intégration des aspects sociaux, psychologiques et spirituels dans les soins aux malades
- Le soutien de l'entourage pendant la maladie du patient et après sa mort
- La prise en compte des aspects éthiques liés à la particularité de chaque situation
- Le respect de la vie et de son terme naturel
- La mise en commun des compétences et des objectifs dans un esprit respectant l'interdisciplinarité
- Une attention particulière portée au soutien, à la formation continue des soignants et à la prévention de l'épuisement professionnel¹.

Quand nous contacter ?

Antenne téléphonique
du lundi au vendredi
de 8h30 à 16h30

Comment nous contacter ?



Service de soins palliatifs
Equipe mobile de soins palliatifs
Av. Pierre Decker 5
1011 Lausanne

Téléphone: **Infirmier.ère** 021 / 314 16 01
Médecins 021 / 314 04 73

Fax : 021 / 314 09 22
E-mail : emsp@hospvd.ch

L'EMSP fait partie de la Filière soins palliatifs d'ARCOS.
ARCOS a confié la responsabilité clinique
et administrative de cette équipe au CHUV
Service de soins palliatifs.

4^e édition
Novembre 2007

ARCOS

Association

«Réseau de la communauté sanitaire de la région lausannoise»

ARCOS

EMSP

Équipe mobile de soins palliatifs

Information à l'attention des médecins
et des professionnel.le.s de la santé

Programme cantonal
de soins palliatifs



La médecine et les soins palliatifs comprennent tous les traitements médicaux, les soins physiques, le soutien psychologique, social et spirituel, destinés aux malades souffrant d'une affection évolutive non guérissable. Son but est de soulager la souffrance, les symptômes, d'assurer le confort et la qualité de vie du malade et de ses proches¹.

Pourquoi une équipe mobile ?

- Pour favoriser l'accès aux soins palliatifs à toute personne qui en a besoin
- Pour compléter l'offre existante en favorisant une prise en charge globale et coordonnée
- Pour contribuer, chaque fois que possible et souhaité, au maintien de la personne malade dans son lieu de vie

Pour quelles personnes malades ?

Pour toute personne

- souffrant d'une maladie chronique évolutive, quel que soit son âge, le diagnostic et le stade d'évolution de la maladie
- vivant à domicile, en EMS, en institution ou hospitalisée dans un établissement autre que le CHUV

et pour son entourage

Pour quels professionnels ?

- Les médecins praticiens
- Les équipes soignantes
 - > des CMS
 - > des EMS
 - > des institutions pour personnes atteintes d'un handicap
 - > des établissements hospitaliers autres que le CHUV
- Les autres professionnels de la santé

Qui sommes-nous ?

Une équipe de 2^{ème} ligne

- formée et expérimentée en soins palliatifs
- composée de deux médecins et de deux infirmier.ère à temps partiel

Quelles sont nos prestations ?

- Informations générales et conseils sur les possibilités de prise en charge palliative
- Consultations médicales ou médico-infirmières sur demande ou avec l'accord du médecin traitant, en se déplaçant au lit de la personne malade si nécessaire
- Consultations infirmières sur demande des équipes soignantes pour des conseils d'ordre infirmier (évaluation des symptômes, analyses de situation...)
- Aide dans l'orientation de la personne malade au sein du réseau de soins
- Soutien des équipes soignantes confrontées à des situations difficiles et complexes
- Conseils et soutien dans l'organisation du maintien à domicile de personnes en situation palliative
- Activités de formation

¹ Société Suisse de Médecine et de Soins palliatifs : statuts, Berne 1995